



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LGV

Question au Gouvernement n° 2827

Texte de la question

TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS

M. le président. La parole est à M. Alain Gest, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Gest. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des transports et j'y associe mon collègue Éric Woerth.

Depuis quelques mois, à chaque fois que l'on entend parler des transports ferroviaires de voyageurs, quel que soit le lieu, les nouvelles sont inquiétantes, voire désespérantes. En Normandie, c'est l'inquiétude en raison du plan d'action de Guillaume Pépy remis à la commission présidée par notre collègue Duron, car celui-ci se traduirait par des suppressions de lignes ou la division par deux des liaisons Paris-Rouen-Le Havre. En Dordogne, le trajet quotidien des clients de la SNCF est une galère en raison de la suppression des trains ou de leur remplacement par des bus, des retards, des wagons bondés ; nombre d'entre eux ont entrepris une grève de la présentation des titres de transport. La région Nord-Pas-de-Calais a bloqué des versements à la SNCF pour protester contre la diminution des horaires d'ouverture des guichets dans les gares. Un récent sondage a montré qu'en dix ans le taux de satisfaction des usagers n'a cessé de baisser ; moins 19 %.

En Picardie, la semaine dernière, une association a utilement proposé d'accompagner les voyageurs, clients captifs de la SNCF car prenant le train en direction de Paris pour se rendre sur leur lieu de travail. Le constat est cruel : un matériel en mauvais état, très peu de trains de grande capacité, donc un manque de places et des voyageurs debout pendant plus d'une heure, des rames en panne qui tardent à être réparées car les services de maintenance sont surchargés, des trains annulés par manque de conducteurs, des transferts inopinés vers des cars en cours de voyage, des retards chroniques depuis la mise en place du cadencement.

Monsieur le secrétaire d'État, au quotidien c'est l'enfer, et le quotidien joue beaucoup sur le moral et le bulletin de vote de nos compatriotes. En Picardie, en particulier à Amiens, c'est la double peine, parce que le barreau Creil-Roissy qui pourrait enfin permettre une desserte TGV de la capitale régionale n'est toujours pas confirmé.

Monsieur le secrétaire d'État, vous qui êtes au pouvoir depuis trois ans et vos amis qui sont encore au pouvoir dans les régions, que pouvez-vous dire pour rassurer les citoyens excédés ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, monsieur le député, la séance est extrêmement intéressante puisque nous apprenons au fur et à mesure que, pour diminuer la dépense publique, objectif que je partage, il ne faut toucher

ni aux collectivités locales ni aux infrastructures ; quant à savoir où trouver les 150 milliards d'euros d'économies que vous entendez réaliser, le mystère reste entier... (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Mme Catherine Coutelle. Très bien !

M. Éric Woerth. Tout va bien pour les usagers : c'est ça que vous voulez dire ?

M. Alain Vidalies, secrétaire d'État. Vous avez raison, et c'est là toute la contradiction, de poser la question des infrastructures ferroviaires. Je l'ai dit dès que j'ai pris ma fonction : l'objectif doit être la sécurité, la maintenance et les trains du quotidien. Permettez-moi de vous faire remarquer que le vieillissement des voies que vous avez mentionnées ne s'est pas fait en trois ans ou accéléré ces trois dernières années. Le retard important que nous avons pris est une responsabilité collective : d'autres choix ont été faits à un moment donné, et nous avons probablement abandonné le management et la culture de la sécurité et de la maintenance, reconnaissons-le.

Aujourd'hui, nous sommes donc confrontés à des difficultés. Je partage notamment votre constat sur la ligne d'Amiens, une de celles qui posent le plus de problèmes, alors même qu'elle bénéficie du traitement des lignes sensibles. J'ai demandé expressément à la SNCF de me tenir informé des décisions qui sont prises pour répondre aux préoccupations des usagers.

S'agissant de la liaison Roissy-Picardie, je tiens à vous rassurer : ainsi que l'a confirmé le Premier ministre, l'ensemble des crédits nécessaires seront inscrits dans les contrats de projets État-région des deux régions pour sa réalisation. Une négociation est en cours entre la SNCF et les régions au sujet de la desserte et des financements, mais à l'issue de celle-ci, la déclaration d'utilité publique sera prononcée et le Gouvernement sera au rendez-vous ; les Picards peuvent nous faire confiance. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Gest](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2827

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 avril 2015](#)